



Conseil Municipal du 24 juillet 2020

Présents : Benoît COLLIN Sylvain DIONNET, Jérôme GRECARD, Florence HENRIOT-COLIN, Jean-Marc HENROTTE, Philippe HERNANDEZ, Isabelle HEURTIER, Anne MICHAMBLÉ, Agathe ROCHE

Excusés : Karine JEANTET PROST avec pouvoir à Jérôme GRECARD
Michaël PONCET avec pouvoir à Jérôme à Florence HENRIOT-COLIN,

Secrétaire de séance : Jean-Marc HENROTTE

Ouverture de la séance à 15h05

1- Approbation du procès-verbal du 26 juin 2020

Le procès-verbal est approuvé sans remarque à l'unanimité des présents et pouvoirs. (11 voix)

2 – Validation définitive des commissions

Le maire propose la liste des commissions et la répartition des conseillers débutée lors des précédents conseils. Il précise que les commissions pourront être ouvertes pour consultation aux habitants de la commune et que les élus travaillent dans chaque commission pour le faire. Une réunion publique d'information sera programmée ultérieurement.

Finances	Eau Assainissement	Marché	Site internet communication	Jeunesse et vie associative	Fleurissement	Voirie	Bâtiment	Agriculture forêt
Jérôme GRECARD	Jean Marc HENROTTE	Jérôme GRECARD	Isabelle HEURTIER	Isabelle HEURTIER	Isabelle HEURTIER	Michaël PONCET	Jean Marc HENROTTE	Sylvain DIONNET
Isabelle HEURTIER	Sylvain DIONNET	Florence HENRIOT-COLIN	Florence HENRIOT-COLIN	Karine PROST JEANTET	Agathe ROCHE	Philippe HERNANDEZ	Benoît COLLIN	Benoît COLLIN
Jean Marc HENROTTE	Benoît COLLIN			Agathe ROCHE	Jérôme GRECARD	Karine PROST JEANTET	Michaël PONCET	Anne MICHAMBLÉ
Et tous les conseillers	Agathe ROCHE							
	Anne MICHAMBLÉ							

Après délibération, le conseil adopte les commissions présentées ci-dessus et la répartition des conseillers dans ces commissions à l'unanimité des présents et pouvoirs (11 voix)

3 – Avancement de grade : suppression du poste d'Agent de Maîtrise Principal et création du poste de Technicien Territorial

Isabelle Heurtier précise que M. Rouan a reçu un avis favorable de la commission Administrative Paritaire du Centre de gestion réunie le 18 février 2020 pour être inscrit sur la liste d'aptitude d'accès au grade de Technicien Territorial.

Pour cela, il convient de supprimer le poste d'agent de maîtrise principal (grade auquel se trouve actuellement M.Rouan) et de créer un poste de technicien territorial.

Il est proposé d'accepter cette promotion et de modifier le poste à partir du 1er septembre 2020.

Après délibération, le conseil décide à l'unanimité des présents et pouvoirs (11 voix) la suppression du poste d'Agent de Maîtrise Principal à partir du 31/08/2020. Il décide ensuite, à l'unanimité des présents et pouvoirs (11 voix) la création du poste de Technicien Territorial à partir 01/09/2020

4 – Commissions Communale des Impôts Directs

A chaque renouvellement de conseil municipal, il convient de renouveler les membres de la CCID. Le maire présente la liste des 24 personnes proposées pour cette commission et précise que seulement 6 titulaires et 6 suppléants seront retenus par l'administration fiscale.

Titulaires	Suppléants
ABRAHAM Patrick	ALCOUFFE Jean Pierre
CLÉMENT Isabelle	BLANC Vivien
EGRAZ Claudine	BOUJARD Jean
GRANDCLÉMENT Denis	CATTANI Freddy
HEURTIER Pascal	COLIN Jacques
PERRIER CORNET Philippe	GENTNER Etienne
PERRIER CORNET Yves	MERMET GUYENET Céline
PERRIN Marguerite	MERMET MARÉCHAL Roger
PLAISANTIN Mireille	PERRIER CORNET Alexandre
PONCET Jean Pierre	PERRIER CORNET Claude
ROYET Marc	PEUDON Yves
WESTPHALE Florian	RAFFIN Françoise

Jérôme GRECARD aimerait également que cette commission de contrôle puisse aussi travailler sur la régularisation de l'urbanisme sur la commune.

Après délibération, le conseil valide et accepte à l'unanimité des présents et pouvoirs (11 voix) la liste proposée par le maire.

5 – Désignation du référent Ambroisie

Le maire rappelle que lors du précédent mandat, c'était Jacques Colin qui était référent. Celui-ci étant d'accord pour continuer cette action, le maire propose qu'il puisse continuer et soit désigné référent Ambroisie pour la commune des Bouchoux.

Après délibération, le conseil adopte à l'unanimité des présents et pouvoirs (11 voix) la nomination de M. Jacques Colin comme référent ambroisie pour la commune des Bouchoux.

6 – Recours ENEDIS Compteurs Linky

Le maire fait un rapide historique des actions de la commune prise contre l'installation des compteurs Linky et le pourquoi de ces actions (questions posées restées sans réponse).

Il a été délibéré le 23 juin 2016 pour s'opposer à l'installation des compteurs Linky et les 19 décembre pour instaurer une amende de 200 € pour chaque pose de compteur Linky sur la commune.

Enedis a demandé de retirer les délibérations prises (contre la pose des compteurs et les amendes par compteur posés)

La délibération du 19 décembre 2019 instaurant une amende a été retirée le 28 février 2020 sur demande de la Sous-préfecture.

Il annonce que, le 2 juillet, la commune a reçu un recours posé par Enedis auprès du tribunal administratif pour demander l'annulation de ces deux délibérations.

Il transmet la position de Karine Prost Jeantet qui a précisé qu'elle est favorable au compteur Linky chez elle et que pour elle, il n'y a pas lieu que la collectivité continue la procédure contre les compteurs Linky

Après un tour de table, il apparaît que les conseillers présents sont d'accord pour suivre les décisions prises par les élus du mandat précédent afin de faire respecter une délibération prise par des élus et une assemblée délibérante et qui a passé le contrôle de légalité.

Il conviendra donc de faire un mémoire en réponse à ce recours.

Après délibération, le conseil décide par 10 voix pour et une voix contre (Karine Prost Jeantet) de maintenir la délibération du 23 juin 2016.

7 - Élections : membres titulaires et suppléants de la commission de contrôle

Il convient d'élire les membres élus de la commission de contrôle (contrôle des inscriptions et radiations de la liste électorale proposées par le maire)

Le maire propose les noms suivants :

Représentants de l'administration : Claudine EGRAZ (titulaire), Laetitia LISSE (suppléante)

Représentants du tribunal : Jean Pierre ACKERMAN (titulaire), Christine BLANC (suppléante)

Pour la commune sont candidates HEURTIER Isabelle en titulaire et Florence HENRIOT-COLIN en suppléante

Après délibération, le conseil approuve à l'unanimité des présents et pouvoirs (11 voix) la nomination de Isabelle HEURTIER (titulaire), et Florence HENRIOT-COLIN (suppléante).

Questions diverses

- Point sur le travail des commissions

- Bâtiment : le grand appartement de la Poste est propre est reloué, le plus petit (n°1) nécessite des travaux qui ont été en partie fait par M. Rouan (réfection de la salle de bain). L'électricité est à remettre aux normes. Ce sera fait par un professionnel. Les papiers peints et peinture sont à refaire. Il est possible d'établir un accord avec un futur locataire s'il fait les travaux. Ceci n'empêche pas l'attribution de l'allocation logement.

La commission travaille également sur les autres bâtiments.

- Assainissement : Sylvain DIONNET rappelle la demande d'indicateurs faite par SISPEA, obligatoire pour les demandes de subvention. Il était le référent en lien direct pour SISPEA et accepte de poursuivre. Le conseil lui donne son accord.
 - Gestion des eaux : Une visite a été faite avec les membres de la commission eau Assainissement et les habitants concernés pour résoudre les problèmes d'approvisionnement.
 - Voirie : Les membres de la commission ont rencontré M. Vivien Blanc pour faire le point pour le déneigement du chemin d'accès à leur nouvelle habitation.
 - SIVOS : nouveaux horaires et tarifs de garderie à partir de la rentrée de septembre et signature de la convention
- Compte rendu des différents rendez-vous
- Suite à courrier de M Gressent, une rencontre a été réalisée avec M. Westphale.
 - Demande de M Royet concernant la parcelle communale située au sud de sa maison sur laquelle il y a de gros arbres qui apportent de l'humidité, de l'ombre à sa maison
 - Lecture du courrier de Mme Favé des Prés Volants à propos de la signalétique au poteau de Désertin : le maire et la commission voirie se chargeront de ce dossier.
 - Cabane forestière du Chapuzieux : La réfection de celle située sur la commune de la pesse est quasiment terminée. Agathe Roche demande quel est le projet pour la cabane du Chapuzieux située sur la commune des Bouchoux. Une demande a été faite par P. Laurent pour qu'elle ne soit pas démontée. Après discussion, le principe de ne pas la démonter est validé.
 - Projet d'atelier Partagé : Sylvain DIONNET fait l'historique de ce projet porté par la CCHJSC. Une rencontre sera demandée avec le président de la CCHJSC et toutes les personnes concernées pour s'assurer de la confirmation de la poursuite de ce dossier, avoir des engagements formels et envisager ensuite l'achat du terrain.
 - CCHJSC : Isabelle HEURTIER présente le nouveau bureau de la CCHJSC

Informations diverses

- Les masques lavables seront distribués à chaque habitant courant août selon un procédé qui reste à définir.
- Panne de réseau SFR : la mairie a contacté plusieurs fois SFR depuis le début du dysfonctionnement (au début des travaux sur l'antenne de la Roche) mais, malgré les relances rien ne change. Un nouvel interlocuteur, contacté aujourd'hui, va lancer une recherche dès lundi.
- Suite au cambriolage de l'épicerie, la porte devra être réparée ou changée.
- La voiture du Creux de l'eau a été enlevée et les frais seront imputés à la propriétaire.
- Le montage des murs du composteur débutera samedi prochain à 9h. L'aide des bénévoles est sollicitée.
- 2^{ème} marché nocturne artisanale le 1er août.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu **le 23 septembre 2020 à 19 h00** à la salle de justice.

La séance est levée à 18h38

I.HEURTIER

